

MOT DU MAIRE



Chères citoyennes, chers citoyens,

C'est avec beaucoup de fierté et de reconnaissance que je m'adresse à vous au nom du conseil municipal. Tout d'abord, je voudrais vous remercier de m'accorder votre confiance. Ce début de mandat est une belle occasion pour le nouveau conseil, de faire le point sur le travail accompli et d'analyser les opportunités qui s'offrent à nous pour regarder l'avenir avec confiance.

Je souhaite d'abord remercier sincèrement Mme Suzanne Neault, Mme Laurence Frenette et M. Bernard Demers. Leur engagement et leur travail au service de Béthanie ont permis de faire avancer plusieurs projets importants. Leur implication a marqué notre milieu, et je leur en suis très reconnaissant.

J'en profite aussi pour féliciter les nouveaux membres du conseil municipal. Mme Audrey Guillemette, Mme Louise Perreault et M. Alexandre Harpin. Votre élection montre la confiance que les

citoyens vous accordent. Je suis convaincu que votre dynamisme et vos idées nouvelles sauront faire rayonner notre municipalité et soutenir son développement.

Le suivi des opérations rigoureuses et le maintien d'une taxation raisonnable vont demeurer au cœur des priorités. Le projet d'aménager des loyers au 2e étage du centre communautaire et la rénovation de l'église, seront étudié avec soin pour ne pas devenir un fardeau fiscal très important pour la municipalité et ses citoyens. Dans cette optique, les assemblées du conseil sont l'endroit idéal pour échanger avec les citoyens et citoyennes. Votre participation à ces réunions demeure essentielle. N'hésitez pas à venir partager vos idées dans un esprit convivial, ce sera toujours un plaisir pour le conseil de vous y accueillir. Ensemble, nous continuerons à bâtir un milieu de vie accueillant, actif et solidaire. C'est en unissant nos forces que nous pourrons faire grandir Béthanie, tout en préservant ce qui fait sa richesse : son esprit de village et de proximité.

Au plaisir de vous croiser lors de nos activités.

Christian Peiry, maire

Suzanne Nault
Photographie



TABLE DES MATIÈRES

À la mairie	2
Infos municipales	2
Nouvelles du conseil	3-8
Organismes	8-9
Régie Intermunicipale	10
Comité des loisirs.....	11
Recette de saison	11
Section Jeunesse	12-14
Publicité	15-16

À LA MAIRIE

Votre Conseil municipal



Christian Peiry
Maire

Béthanie



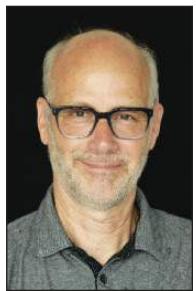
Louise Perreault
Conseillère n°1



Alexandre Harpin
Conseiller n°2



Ghislain Privé
Conseiller n°3



Benoit Fournier
Conseiller n°4



Bruno St-Germain
Conseiller n°5



Audrey Guillemette
Conseillère n°6

Coordonnées:

1321, chemin de Béthanie,
Béthanie (Québec) J0H 1E1
Téléphone : 450 548-2826
Courriel: info@municipalitedebethanie.ca
Site Internet: www.municipalitedebethanie.ca

Conception et impression du journal:
Les Publications Municipales – 1 877 553-1955

INFOS MUNICIPALES

HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL POUR 2025

Lundi : sur rendez-vous seulement

Mardi : 8h00 à 16h00

Mercredi : sur rendez-vous seulement

Jeudi : 8h00 à 16h00

Vendredi : Fermé



BOTTIN DES ORGANISMES DE LA MUNICIPALITÉ

Comité des Loisirs de Béthanie

Le Comité des Loisirs est constitué de :

Présidente-greffière	Marianne Lefebvre
Vice-présidente	Laurence Frenette
Trésorière	Josianne St-Laurent
Administratrice	Monique Lassonde
Administratrice	Carol Pauzé

Conseil municipal

M. Christian Peiry	Maire	450-548-2826
Mme Louise Perreault	Conseillère # 1	450-548-2826
M. Alexandre Harpin	Conseiller # 2	450-548-2826
M. Ghislain Privé	Conseiller # 3 et maire suppléant	450 548-2826
M. Benoit Fournier	Conseiller # 4	450-548-2826
M. Bruno St-Germain	Conseiller # 5	450-548-2826
Mme Audrey Guillemette	Conseillère # 6	450-548-2826

Administration municipale

Mme Tracy Kelly	Directrice générale	450 548-2826
M. Olivier Lefebvre	Inspecteur en bâtiments	450 548-2826
Mme Sylvie Benoit	Secrétaire-réceptionniste	450 548-2826
Mme Monique Lassonde	Préposée à l'entretien ménager	

Pour soumettre vos articles dans le Journal:

«L'Écho» est publié à tous les 3 mois et est distribué au début du mois. Les organismes de la municipalité et les responsables d'activités sont invités à transmettre leurs communiqués avant le 15 du mois PRÉCÉDANT la parution.

Il suffit de faire parvenir vos fichiers Word et photos en fichiers séparés (JPG ou BMP) par courriel à: info@municipalitedebethanie.ca

POUR PLUS D'INFORMATION: 450 548-2826

NOUVELLES DU CONSEIL

Voici un résumé des dernières séances du conseil municipal. Vous retrouver l'ensemble des procès-verbaux sur notre site internet www.municipalitedebethanie.ca

OCTOBRE

COMPTE-RENDU DU MAIRE;

- Le 15 septembre, j'ai présidé le conseil municipal
- Le 18 septembre, j'ai été au conseil de la RIAM
- Le 22 septembre, j'ai été au CA de la CDRN
- Le 24 septembre, j'ai été à la rencontre des loisirs de la MRC
- Le 29 septembre, j'ai fait une séance du travail avec la Directrice Générale Tracy Kelly.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES;

APPROBATION DES COMPTES PAYÉS AU 30 SEPTEMBRE 2025;

La directrice générale et greffière-trésorière a déposé en pièces jointes les listes des comptes et des salaires nets payés pour le mois de septembre 2025.

Sur la proposition de : Laurence Frenette

Appuyé par : Ghislain Privé

Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie accepte les comptes et les salaires nets payés pour le mois de septembre totalisant 66 676.93\$

Liste des comptes payés au 30 septembre 2025

No. Chèque	Nom	Montant
L2500313	Côté & Fils	120.75
L2500314	Visa Approvisionnement	717.68
L2500315	Hydro-Québec	108.51
L2500316	Eurofins/Environex	274.79
L2500317	Régie des incendies de Roxton Falls	2 868.97
L2500318	Desjardins assurances	552.87
L2500319	Imprimerie Sercost inc.	230.53
L2500320	Loisirs de Roxton-Falls inc.	160.00
L2500321	Monique Lassonde	44.47
L2500322	La Paperasse	277.01
L2500323	Drumco Énergie	410.08
L2500324	Bernard Demers	9.76
L2500325	Signel Services inc.	293.47
L2500326	Trafic Innovation inc.	1 390.05
L2500327	Lignes Maska	2553.59
L2500328	Entreprises Stéphane Daigneault	12 821.99
L2500329	Méchoui Expert inc	3684.57
L2500330	Coptel	225.90
L2500331	Paul Lussier	287.04
L2500332	Benoit Fournier	111.14
L2500333	Yvon Thomas	346.46
L2500334	Receveur général du Canada	831.91
L2500335	Ministère du revenu du Québec	2 459.36
L2500336	Desjardins pr 1 billet municipal	4 734.49
L2500337	Régie inter d'Acton	3 645.30
L2500338	Visa Approvisionnement	57.12
L2500339	Eurofins/Environex	761.71
L2500340	Imprimerie Sercost inc.	230.53
L2500341	GC Crédit bail Québec – Grenke	334.58
L2500342	Benoit Fournier	34.83

L2500343	ADMQ	51.74
L2500344	Vente et location Dubois	252.95
L2500345	Régie inter d'Acton	687.96
L2500346	Hydro-Québec	545.13
L2500347	Village de Roxton-Falls	865.24
L2500348	Paul Lussier	918.24
L2500349	Sept 24 communication marketing	560.97
L2500350	Tracy Kelly	86.40
L2500351	Union des municipalités du Québec	126.47
L2500352	Thierry Andries	422.54
L2500353	Visa Approvisionnement	869.44
L2500354	Les publications municipales	776.08
L2500355	Monique Lassonde	9.13
L2500356	Lignes Maska	10 601.61
L2500357	Solutions municipales Ducharme	565.22
L2500358	Jérôme Voyer	37.44
L2500359	Hydro-Québec	33.59
L2500360	Eurofins/Environex	85.95
L2500361	Buropromo Citation	35.60
C2500015	Énergie et ressources naturelles Québec	18.00
TOTAL		60 129.16\$

Salaires nets payés au 30 septembre 2025

Employés : 4 555.48\$

Conseil municipal : 1 992.29\$

TOTAL **6 547.77\$**

CONCILIATION BANCAIRE AU 30 SEPTEMBRE 2025;

La directrice générale et greffière-trésorière a déposé la conciliation bancaire au 30 septembre 2025 (incluant la liste des chèques et dépôts en circulation) :

RAPPORT BUDGÉTAIRE AU 30 SEPTEMBRE 2025;

La directrice générale et greffière-trésorière a déposé le rapport budgétaire au 30 septembre 2025, lequel démontre :

	Pour le mois de septembre	Cumulatif 2025
Revenus de fonctionnement :	105 800.76\$	913 240.45\$
Dépenses de fonctionnement :	60 025.11\$	726 701.44\$

DÉSIGNATION DE PERSONNES RESPONSABLES DES COURS D'EAU

ATTENDU QUE la municipalité nomme monsieur Jérôme Voyer à titre de personne désignée et madame Tracy Kelly à titre de substitut de la Municipalité, conformément aux ententes relatives à la gestion des cours d'eau intervenue entre la MRC et les municipalités locales.

Proposé par : Laurence Frenette

Appuyé par : Bruno St-Germain

Il est résolu à l'unanimité des membres présents

RÉSOLUTION CONCERNANT LE BUDGET DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS, POUR L'EXERCICE FINANCIER 2026

ATTENDU QUE le conseil d'administration de la régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains a dressé son budget pour l'exercice financier 2026 et nous l'a transmis pour adoption;

Sur la proposition de : Suzanne Nault

Appuyé par : Christian Peiry

Il est résolu à l'unanimité des membres présents

NOUVELLES DU CONSEIL

QUE ce conseil adopte le budget déjà approuvé par le conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, pour l'exercice financier 2026, tel que soumis; copie du dit budget étant jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme « Annexe A ».

OCTROI DE CONTRAT POUR LE REVÊTEMENT DE LA FAÇADE ET LA TOUR DU CLOCHE

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité de Béthanie désire réaliser des travaux à l'église;

ATTENDU QUE la municipalité de Béthanie a demandé des soumissions aux entrepreneurs suivants, Maçonnerie Desrosiers et Revêtement Acrylique D. Lauzon inc.;

Sur la proposition de : Bruno St-Germain

Appuyé par : Bernard Demers

Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le conseil de la municipalité de Béthanie après analyse des offres octroie le contrat à l'entreprise Revêtement Acrylique D. Lauzon inc. au montant de 93 796.60\$ tel que l'offre présentée;

QUE le conseil de la municipalité de Béthanie mandate son maire monsieur Benoit Fournier ainsi que sa directrice générale madame Tracy Kelly à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents pertinents à cette offre.

QUE les sommes nécessaires à la réalisation de ce projet soient prises à même le plan de revitalisation.

DEMANDE DE DÉMOLITION D'IMMEUBLE AU 2189 CHEMIN DE BÉTHANIE;

ATTENDU QU'une demande de permis de démolition a été présentée à la municipalité de Béthanie le 18 septembre dernier;

ATTENDU QUE le comité de démolition a tenu une réunion ce mercredi 1er octobre afin d'étudier l'ensemble du dossier.;

Sur la proposition de : Suzanne Nault

Appuyé par : Ghislain Privé

Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le comité de démolition après étude du dossier, recommande l'acceptation de la demande de démolition en suivant les étapes tel que décrites dans le règlement 249-18 adopté lors de la séance du 09 octobre 2018

QUE le conseil de la municipalité accepte la recommandation présentée par le comité de démolition permettant au propriétaire d'aller de l'avant avec leur projet.

DROIT DE PASSAGE POUR LA SAISON DE QUAD 2025-2026

ATTENDU QUE le Club 3&4 roues comté de Johnson Inc. demande à la municipalité de Béthanie les droits de traverse en véhicules tout-terrain sur certaines rues, routes et rangs déjà établis par un tracé de nos sentiers hivernaux ;

ATTENDU QUE la municipalité de Béthanie a adopté un règlement 251-18 permettant la circulation aux VTT sur certaines routes de la municipalité ;

Sur la proposition de : Suzanne Nault

Appuyé par : Ghislain Privé

Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le conseil de la municipalité de Béthanie autorise la demande du Club 3&4 roues comté de Johnson Inc. et y réfère tous ses membres au règlement 251-18 de la municipalité de Béthanie permettant la circulation aux VTT sur son territoire.

NOVEMBRE

REMERCIEMENTS AUX CONSEILLÈRES SORTANTES MADAME LAURENCE FRENETTE ET MADAME SUZANNE NAULT AINSI QU'AU CONSEILLER SORTANT MONSIEUR BERNARD DEMERS

ATTENDU QUE Madame Frenette, Madame Nault et Monsieur Demers ont exercé avec brio leur poste de conseillère/conseiller;

ATTENDU QU'ils ont contribué par leur implication à divers comités à la bonification de l'offre de services à la population de Béthanie;

Sur la proposition de : Alexandre Harpin
Appuyé par : Bruno St-Germain

Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE les membres du conseil de la municipalité de Béthanie remercient madame Laurence Frenette, madame Suzanne Nault ainsi que monsieur Bernard Demers pour leur dévouement et leur professionnalisme au service des citoyens de Béthanie;

APPROBATION DES COMPTES À PAYER AU 31 OCTOBRE 2025

Sur la proposition de : Ghislain Privé
Appuyé par : Audrey Guillemette

Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie accepte les comptes et les salaires nets payés pour le mois d'octobre totalisant 221 906.11\$

Liste des comptes payés au 31 octobre 2025

No.	Chèque	Nom	Montant
L2500362		Receveur général du Canada	751.63
L2500363		Ministre du revenu du Québec	2 203.94
L2500364		Régie inter. d'acton et des maskoutains	3 674.29
L2500365		Visa Approvisionnement	241.57
L2500366		Paul Lussier	1 158.96
L2500367		Ministre des finances du Québec	26 766.00
L2500368		Le spécialiste du Ponceau inc.	6 041.36
L2500369		Monique Lassonde	52.87
L2500370		Benoit Fournier	224.96
L2500371		Jérôme Voyer	205.78
L2500372		Hydro-Québec	105.03
L2500373		Desjardins Sécurité financière	552.87
L2500374		Excavation St-Césaire	516.61
L2500375		Benoit Fournier	48.08
L2500376		Plombair	486.98
L2500377		FQM Services coopérative	718.59
L2500378		Vente et location Dubois	252.95
L2500379		Alexis St-Laurent	531.00
L2500380		Jérôme Voyer	100.02
L2500381		Union des municipalités du Québec	241.45
L2500382		ADMQ – Zone Montérégie-Est	1 325.66
L2500383		Cooptel	227.23
L2500384		Excavation L.G.	31 921.38
L2500385		Visa Approvisionnement	57.12
L2500386		Excavation St-Césaire	5 086.28
L2500387		Paul Lussier	1 436.40
L2500388		Éric Jacques	18 533.97
L2500389		La Paperasse	170.21
L2500390		Vente et location Dubois	252.95
L2500391		Hydro-Québec	210.82

NOUVELLES DU CONSEIL

L2500392	La Pensée de Bagot	862.32
L2500393	Yanick Cabana inc.	2 655.93
L2500394	Paul Lussier	639.60
L2500395	Les loisirs de Roxton Falls	700.00
L2500396	Normand Jeanson Excavation inc.	13 698.08
L2500397	Yvon Thomas	287.50
L2500398	Régie inter. d'Acton et des Maskoutains	687.96
L2500399	Excavations St-Césaire	74 865.51
L2500400	Matériaux Laverdure inc.	106.48
L2500401	Buopro Citation	45.39
L2500402	Transport J.P.D. Choquette	2 781.50
L2500403	David Boudreau	80.00
L2500404	CDRN	4 208.61
L2500405	Paul Lussier	371.88
TOTAL		206 087.72\$

Salaires nets payés au 31 octobre 2025

Employés :	9 676.77\$
Conseil municipal :	6 141.62\$
TOTAL	15 818.39\$

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL POUR 2026

ATTENDU QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chaque séance ;

Sur la proposition de : Bruno St-Germain

Appuyé par : Ghislain Privé

Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie adopte le calendrier suivant relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2026. Ces séances se tiendront le lundi, sauf le mardi 13 octobre 2026 et débuteront à 18h30 aux dates suivantes :

Lundi 12 janvier	Lundi 9 février
Lundi 9 mars	Lundi 13 avril
Lundi 11 mai	Lundi 8 juin
Lundi 13 juillet	Lundi 10 août
Lundi 14 septembre	Mardi 13 octobre
Lundi 9 novembre	Lundi 14 décembre

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS AU 30 SEPTEMBRE ET AU 31 OCTOBRE 2025;

Sur la proposition de : Audrey Guillemette

Appuyé par : Louise Perreault

Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE la directrice générale dépose au conseil les états comparatifs au 30 septembre 2025 et au 31 octobre 2025, tel que prévoit l'article 176.4 du Code municipal du Québec.

AVIS DE MOTION POUR LE RÈGLEMENT NUMÉRO 305-25 SUR LA TAXATION ET LA TARIFICATION POUR L'EXERCICE 2026

AVIS DE MOTION est donné par Ghislain Privé, conseiller, poste numéro 3, qu'à une séance ultérieure sera déposé pour adoption le règlement de taxation en sa version finale;

Sur la proposition de : Alexandre Harpin

Appuyé par : Bruno St-Germain

Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

NOMINATION PAR LE MAIRE, DU MAIRE SUPPLÉANT ET DES ÉLUS RESPONSABLES POUR CHAQUE COMITÉ ET COMMISSION

ATTENDU QUE par la loi, le rôle principal du conseil est de s'assurer que les services offerts répondent aux besoins de la communauté et que de ce rôle découle des responsabilités pour les élus;

ATTENDU QUE les responsabilités des élus peuvent inclure d'éclairer le conseil sur des sujets particuliers et de participer à des commissions ou à des comités afin de soumettre des recommandations au conseil sur différents dossiers;

ATTENDU QUE le rôle des comités consiste à étudier en profondeur les dossiers qui leur sont confiés, ceux-ci pouvant examiner et analyser différentes méthodes ou solutions à un sujet ou une problématique, afin de construire une recommandation sur la base de l'examen de faits ou d'audiences tenues avec les citoyennes et citoyens;

Sur la proposition de : Ghislain Privé

Appuyé par : Audrey Guillemette

Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le conseil de la municipalité de Béthanie adopte les nominations faites par le maire : Christian Peiry :

- Maire suppléant : Ghislain Privé
- Représentant substitut à la MRC : Benoît Fournier
- Représentant à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains : Christian Peiry
- Représentant substitut à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains : Alexandre Harpin
- Représentants au comité de Sécurité publique et civile, des Premiers répondants et des mesures d'urgence :

Président et délégué au comité des Premiers répondants –

Ghislain Privé

Vice-Président – Christian Peiry

- Comité consultatif d'urbanisme :

Président – Ghislain Privé

Premier Vice-Président – Bruno St-Germain

Second Vice-Présidente – Audrey Guillemette

Citoyen – Sylvain Demers

Citoyenne – Carol Pauzé

Citoyen – Yves Guillemette

- Commission de la voirie et espaces communautaires et cours d'eau;

Président – Ghislain Privé

Membre – Alexandre Harpin

Membre – Louise Perreault

- Commission des finances, des ressources humaines et de la gestion du centre communautaire :

Président – Bruno St-Germain

Membre – Christian Peiry

Membre – Alexandre Harpin

- Commission administrative :

Président – Christian Peiry

Et tous les membres du conseil

NOUVELLES DU CONSEIL

Délégué à la Corporation de mise en valeur de la rivière noire : Benoit Fournier

- Comité d'étude des projets – dossier église :

Président – Christian Peiry

Premier Vice-Président – Ghislain Privé

Second Vice-Président – Bruno St-Germain

Citoyen – Sylvain Demers

Citoyenne – Carol Pauzé

Citoyen – Yves Guillemette

Et également,

QUE les élus pourraient se voir assigner des dossiers divers à la pièce au besoin;

QUE les élus, en tant que représentants de la municipalité, sont mandatés par les citoyens pour recueillir toutes les informations nécessaires aux dossiers dont ils ont la charge afin d'éclairer le conseil et de lui faire des recommandations pour que celui-ci puisse prendre des décisions dans l'intérêt de la communauté.

DÉPÔT DES DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

ATTENDU QUE suite à l'élection générale du 2 novembre 2025 dernier, les membres du conseil doivent remplir le formulaire sur la déclaration des intérêts pécuniaires;

Il est proposé par: Benoit Fournier

Appuyé par: Alexandre Harpin

Il a été résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE tous les élus doivent remplir la déclaration d'intérêts pécuniaires;

QUE les déclarations de tous les élus vont être déposées au Ministère.

ACCEPTATION DE LA SOUMISSION DE L'ARCHIVISTE GABRIEL CÔTÉ

ATTENDU QUE les municipalités ont l'obligation de disposer des documents adéquatement;

Il est proposé par: Benoit Fournier

Appuyé par: Louise Perreault

Il a été résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE les membres du conseil acceptent la soumission de l'archiviste Gabriel Côté pour l'analyse, la classification, la destruction des documents non essentiels au montant de 17 398.02\$.

MISE À JOUR DES NOMS DES ADMINISTRATEURS DU COMPTE DESJARDINS AFFAIRES DE LA MUNICIPALITÉ DE BÉTHANIE

ATTENDU la nécessité de mettre à jour les informations relatives à ses administrateurs du compte d'opérations Desjardins Affaires de la municipalité de Béthanie en raison de l'élection générale du nouveau Conseil municipal;

Sur la proposition de : Alexandre Harpin

Appuyé par : Bruno St-Germain

Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie désigne comme signataires au compte d'opération de la municipalité les deux personnes suivantes :

- Monsieur Christian Peiry à titre de maire

- Madame Tracy Kelly à titre de directrice générale, greffière et trésorière

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie désigne comme administrateurs principaux d'Accès D pour le compte d'opération de la municipalité les deux personnes suivantes :

- Monsieur Christian Peiry à titre de maire

- Madame Tracy Kelly à titre de directrice générale, greffière et trésorière

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie désigne ces représentants pour exercer tous les pouvoirs relatifs à la gestion de la municipalité au compte Affaire Desjardins de la Vallée d'Acton et, sans restreindre la généralité de ce qui précède, notamment les pouvoirs suivants, au nom de la municipalité :

- Émettre, accepter, endosser, négocier ou escroquer tout chèque, billet à ordre, lettre de change ou autre effet négociable;
- Signer ou approuver tout retrait, document ou pièce justificative;
- Demander l'ouverture par la caisse de tout folio utile pour la bonne marche des opérations de la municipalité;
- Signer tout document ou toute convention utile pour la bonne marche des opérations de la municipalité.

La directrice générale, greffière et trésorière, madame Tracy Kelly, exercera les pouvoirs suivants, au nom de la municipalité :

- Faire tout dépôt, y compris le dépôt de tout effet négociable;
- Concilier tout compte relatif aux opérations de la municipalité.

Tous les autres pouvoirs des représentants devront être exercés sous la signature des deux personnes mentionnées ci-haut et étant entendu que la signature de la directrice générale, greffière et trésorière doit toujours y paraître.

Les pouvoirs mentionnés dans la résolution énoncée précédemment sont en sus de ceux que les représentants pourraient autrement détenir.

Cette résolution demeurera en vigueur jusqu'à ce qu'un avis écrit de sa modification ou de son abrogation ait été reçu à la caisse.

AVIS DE MOTION CONCERNANT L'ADOPTION DU RÈGLEMENT NO. 306-25 RELATIF AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX

AVIS DE MOTION est donné par Alexandre Harpin, conseiller au poste no. 2, qu'à une séance ultérieure sera déposé pour adoption le règlement 306-25 relatif au code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE

8.1. RAPPORT DU SERVICE DES PREMIERS RÉPONDANTS;

8.2 IDENTIFICATION DES PRIORITÉS D'ACTION LOCALE - SÛRETÉ DU QUÉBEC 2026;

IDENTIFICATION DES PRIORITÉS D'ACTION LOCALE - SÛRETÉ DU QUÉBEC 2026

ATTENDU QUE la municipalité de Béthanie doit revoir annuellement ses priorités d'action en lien avec la Sûreté du Québec concernant la sécurité civile et routière sur son territoire ;

Sur la proposition de : Ghislain Privé

Appuyé par: Louise Perreault

Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie identifie les priorités d'actions suivantes et les transmette au poste de la MRC d'Acton de la Sûreté du Québec, soit :

- Intervenir sur la vitesse excessive plus régulièrement sur le chemin Monty, le 3e Rang, le rang Ste-Geneviève ainsi qu'à l'intérieur des limites du hameau de Béthanie;
- Intervenir sur les arrêts non respectés aux intersections du chemin Monty, du 3e Rang, du rang Ste-Geneviève et du chemin Béthanie;
- Effectuer une surveillance des secteurs isolés;
- Surveillance et intervention concernant les éléments du règlement portant sur le bruit.

NOUVELLES DU CONSEIL

ADOPTION DU PLAN DE MISE EN ŒUVRE 2024 EN PRÉVENTION INCENDIE

ATTENDU QUE la MRC d'Acton Vale a envoyé par courriel le plan de mise en œuvre en prévention incendie pour 2024;

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal en ont pris connaissance du plan de mise en œuvre en prévention incendie;

Sur la proposition de : Bruno St-Germain

Appuyé par : Audrey Guillemette

Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le conseil municipal de la municipalité de Béthanie adopte le plan de mise en œuvre tel que présenté.

ACHAT CONJOINT DE BACS ROULANTS POUR L'ANNÉE 2026

ATTENDU QUE la municipalité de Béthanie a signé l'entente permettant la constitution de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains;

ATTENDU les différents services de gestion des matières résiduelles mis en place par la Régie à savoir, l'enlèvement des matières recyclables, des matières organiques et des résidus domestiques;

ATTENDU QUE, pour des fins d'économie d'échelle, la Régie propose à ses municipalités membres d'acquérir des bacs roulants par le biais d'un achat conjoint;

ATTENDU QUE la Régie a fixé au 5 décembre 2025 la date limite à laquelle les municipalités membres doivent faire parvenir, par résolution, leur nombre respectif de bacs;

ATTENDU l'intérêt de la municipalité d'acquérir des bacs roulants, conjointement avec les autres municipalités intéressées de la Régie;

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains accepte d'exercer les pouvoirs nécessaires à cet achat conjoint, y compris celui d'accorder le contrat;

ATTENDU les articles 621 et suivants du Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1) et 468.52 et suivants de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19);

Sur la proposition de : Bruno St-Germain

Appuyé par : Alexandre Harpin

Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

D'acheter le nombre de bacs indiqués dans le tableau ci-dessous.

BACS BLEUS (MATIÈRES RECYCLABLES)	BACS AÉRÉS BRUNS (MATIÈRES ORGANIQUES)	BACS GRIS (RÉSIDUS DOMESTIQUES)
360 LITRES	240 LITRES	360 LITRES
	4	

OMNIBUS

Saviez-vous que la municipalité offre un service de transport adapté par l'entremise d'Omnibus Région d'Acton? Le transport adapté est un service de transport en commun de PORTE À PORTE réservé aux personnes ayant des limitations. Contactez Omnibus au 450-546-4039 ou visitez le site internet omnibusra.com pour effectuer votre réservation ou pour de plus amples informations.



DE déléguer à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains tous les pouvoirs nécessaires à l'exécution d'un achat conjoint de bacs, y compris celui d'accorder le contrat.

DE conclure avec la Régie et les autres municipalités concernées une entente pour l'achat conjoint de bacs roulants, cette entente devant contenir les éléments suivants :

- Bacs fabriqués de polyéthylène haute densité moulée par injection;
- Présence d'un numéro de série sur chacun des bacs;
- Le fournisseur retenu devra facturer la Régie en fonction du nombre de bacs demandés;
- Tous les bacs seront livrés à l'endroit suivant : le 1321 chemin de Béthanie, QC, J0H 1E1.

QUE le conseil de la municipalité de Béthanie mandate le maire, monsieur Christian Peiry, et la directrice générale, madame Tracy Kelly, à signer l'entente à intervenir, pour et au nom de la municipalité.

CONTRAT DE DÉNEIGEMENT DE LA COURS DE LA SALLE COMMUNAUTAIRE ET DE L'ÉGLISE

Conformément au code d'éthique, monsieur Ghislain Privé, conseiller, se retire de la salle du conseil pour débattre et voter la résolution suivante :

ATTENDU QUE des appels d'offres ont été lancés pour sélectionner une entreprise de déneigement ;

ATTENDU QUE nous avons reçu une seule soumission;

Sur la proposition de : Bruno St-Germain

Appuyé par: Audrey Guillemette

Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le conseil de la municipalité de Béthanie accepte l'offre de service de M. Mario Brien au montant de 5 300.00\$.

DEMANDE DE SUBVENTION – COMITÉ DES LOISIRS DE BÉTHANIE

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité de Béthanie désire financièrement appuyer le Comité des loisirs de Béthanie;

ATTENDU QUE le conseil municipal reconnaît la contribution importante des bénévoles œuvrant au sein du Comité des loisirs de Béthanie;

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité de Béthanie a reçu une demande de subvention écrite datée du 10 octobre 2025 demandant un montant de 5 000,00 \$ pour les activités de loisirs;

Sur la proposition de : Louise Perreault

Appuyé par : Benoit Fournier

Il est résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie rend disponible la somme de 5 000,00 \$, qui sera décaissée par la directrice-générale, madame Tracy Kelly, en fonction des besoins réels en termes d'activités de loisirs proposés à la population;

DATES DES PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 08 décembre 2025 à 18h30

Mardi le 09 décembre à 18h30
assemblée extraordinaire

Lundi 12 janvier 2026 à 18h30

Lundi 09 février 2026 à 18h30

Lundi 09 mars 2026 à 18h30



RAPPEL : 1er VERSEMENT DE TAXES MUNICIPALES

Échéance le
16 mars 2026



RAPPEL DE RÈGLEMENT

Un rappel de l'importance de faire une demande de permis avant d'entreprendre tous travaux pour éviter des surprises. Voici la liste permis que la municipalité émet.

Permis construction (rénovation)	20,00 \$
Permis construction nouvelle demeure	50,00 \$
Permis démolition	10,00 \$
Permis de feu (ou de brûlage)	Gratuit
Enregistrement d'un chien auprès de la SPAD (avec médaille fournie) -OBLIGATOIRE-	20,00 \$ (à vie)

**PRENDRE NOTE
QUE LA PROCHAINE
PARUTION DE
L'ÉCHO DE BÉTHANIE
AURA LIEU EN
MARS 2026**



À TOUS LES CITOYENS DE LA MUNICIPALITÉ DE BÉTHANIE

Saviez-vous qu'il est possible de faire paraître une annonce, gratuitement, dans notre journal?

Il suffit de nous envoyer, par courriel quelques semaines à l'avance, votre annonce et elle sera incluse dans la parution suivante.

Nous vous rappelons que l'Écho de Béthanie vous est distribué durant les mois de mars, juin, septembre et décembre de chaque année.

Nous attendons avec plaisir vos annonces.

BIBLIOTHÈQUE

Nos heures d'ouverture sont de 9h00 à 21h00
7 jours/semaine.
Bonne lecture!

PARRAINAGE CIVIQUE

OFFRE DE L'EMPATHIE &
DE LA CHALEUR HUMAINE
POUR DÉCEMBRE!

DEVIENS AMI-BÉNÉVOLE ET
FAIS UNE BELLE DIFFÉRENCE
DANS LA VIE D'UNE
PERSONNE DIFFÉRENTE
ET DANS LA TIENNE!

Informé-toi au 450 774-8758,
parrainagecivique.org



RESSOURCES-FEMMES

Le centre Ressources-Femmes de la Région d'Acton est fier d'annoncer le lancement d'un nouveau programme excitant : Nourrissons l'avenir.

Ce programme bénéficiera aux parents des 8 municipalités de la MRC d'Acton : Saint-Théodore-d'Acton, Saint-Nazaire-d'Acton, Upton, Acton Vale, Sainte-Christine, Roxton Falls, Roxton (Canton) ainsi que Béthanie.

Nourrissons l'avenir permet aux parents d'obtenir gratuitement du support auprès de leurs nourrissons de 0 à 12 mois. C'est donc un investissement durant la première année de vie d'un bébé.

Dans le cadre du programme, nous sommes à la recherche de bénévoles dans la municipalité de Béthanie.

L'intervenante de marrainage, Laura Costes-Brunelle, se rend disponible et joignable pour répondre à vos questions. Elle se fera un plaisir de vous accompagner dans le processus d'inscription si le projet vous interpelle.

N'hésitez pas à la rejoindre au
(450) 526-3366 au poste 104.

Centre de Bénévolat d'Acton Vale

Le Centre de Bénévolat d'Acton Vale est un organisme qui supporte toute la population de la MRC d'Acton via différents services d'aide.



Nos services



- Aide alimentaire
- Popote Roulante
- Cuisine collective
- Purée de bébé
- Collations dans les écoles
- Service-traiteur Écoles
- Soupe-populaire
- Dîner communautaire
- Location de salles
- Friperie (comptoir-familial)
- Opération septembre (frais scolaire)
- Achat d'habits hiver pour enfants
- Clinique d'impôt
- Service aux proches aidants
- Service de répit à domicile
- Transport/accompagnement médical



Pour devenir bénévole

Pour faire une don



Bureau: lundi au vendredi 8h-16h (fermé entre midi et 13h)

Magasin: lundi au vendredi 9h-17h et samedi 9h à midi

1176 rue Bélair Acton Vale ► 450-546-7332 ► info@cbav.ca

CBAV
Centre de Bénévolat
d'Acton Vale inc.



RÉGIE
INTERMUNICIPALE
d'Acton et des Maskoutains
www.riam.quebec
450 774-2350



COLLECTE DES GROS REBUTS

SAVIEZ-VOUS QUE ...

les encombrants collectés prennent malheureusement la direction de l'enfouissement ?

FAVORISEZ PLUTÔT LE REEMPLOI

- En offrant vos encombrants à des organismes;
- En les affichant sur des sites de revente.

OU LE RECYCLAGE ET LA VALORISATION

- En apportant vos encombrants dans un écocentre !



Encombrants acceptés: Résidus refusés:

Tables, chaises, cuisinières, canapés, lits, bureaux, laveuses, sécheuses, toilettes, évier, jouets et équipements sportifs volumineux, tapis attachés, etc.

- déposés en bordure de rue,
de façon ordonnée.

Résidus domestiques dangereux, pneus, pierres, résidus agricoles, matériaux de construction, pièces de véhicules, appareils de réfrigération, amas de petits rebuts, béton, boîtes de carton.

QU'EST-CE QU'UN GROS REBUT?

Les gros rebuts sont des objets domestiques trop gros pour être placés dans un bac roulant. S'ils sont en bon état, pensez à les offrir à un organisme de charité qui pourra en faire bénéficier d'autres personnes.

Gros rebuts acceptés à la collecte :

- Cuisinière, lave-vaisselle, laveuse, sécheuse
- Vieux meubles, table, chaises, bureau, lit, sofa, divan, bibliothèque
- Chauffe-eau, bain, douche, évier, lavabo, toilette
- Barbecue (sans la bonbonne), balançoire (démontée), meubles de jardin
- Bicyclette, équipements sportifs (filet de hockey, panier de basket, banc de vélo exerciceur), jouets d'enfants
- Tapis et toile de piscine (bien attaché)
- Arbre de Noël artificiel
- Matelas et sommiers (il est recommandé de les placer dans un sac fermé ou scellé, notamment avec du ruban adhésif)

Les gros rebuts doivent être placés de façon ordonnée (bien empilés) en bordure de la rue.

ÉCOCENTRE

Reprise des écocentres à partir de la mi-avril jusqu'à la fin novembre.

Les samedis et dimanches de 8h30 à 16h30
À : Acton Vale : au 68, rue Noël-Lecompte;

Ce service est offert sans frais aux citoyens des 25 municipalités des MRC d'Acton et des Maskoutains.

Une preuve de résidence doit être présentée à l'accueil et seuls les résidus provenant d'usage domestique sont acceptés.

RAPPEL IMPORTANT

Il a été porté à notre attention que certains propriétaires laissent leurs bacs au chemin plusieurs jours suivants la journée de la collecte hebdomadaire.

Nous voulons vous rappeler l'importance de retirer vos bacs du chemin le plus rapidement possible pour assurer la sécurité de nos chemins et permettre une circulation plus facile aux usagers.



ACTIVITÉS POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

L'hiver arrive à grands pas, et le Comité des loisirs de Béthanie est heureux de vous annoncer les activités prévues pour la période des Fêtes.

Nous vous invitons d'abord à notre brunch de Noël, qui aura lieu le 7 décembre. Pour tous les détails concernant cet événement, veuillez-vous référer à l'annonce publiée dans ce même numéro de l'Écho de Béthanie.

De plus, notre dernier rendez-vous de l'année, le bingo de Noël du 13 décembre, sera un moment à ne pas manquer! Comme le veut la tradition, les dindes seront à l'honneur! Les portes ouvriront dès 18 h et le jeu débutera à 19 h. À cette occasion, le gros lot sera tiré, et ce, peu importe le nombre de boules nécessaires. Venez célébrer avec nous et tenter votre chance — nous vous attendons en grand nombre!

Nous profitons aussi de l'occasion pour vous informer que le premier bingo de 2026 aura lieu le 14 février, dans une édition spéciale Saint-Valentin. Les portes ouvriront à 18 h et le bingo commencera à 19 h, comme à l'habitude.

Pour rester informés de nos activités, suivez la page Facebook de la municipalité de Béthanie ainsi que la page Vive Béthanie.

RECETTE DE SAISON



4 personnes

3 tasses de tomates vertes non pelées et hachées

1 oignon haché

1 branche de céleri

¼ c. à thé de cannelle en poudre

Une pincée de clou

1 c. à thé de sucre, poivre et sel

4 tasses de bouillon

¼ c. à thé de soda (bicarbonate de soude)

Lait au goût

Bon appétit!

1. Mettre dans une casserole les tomates vertes, l'oignon haché, la branche de céleri haché, la cannelle, le clou, le sucre, le poivre et le sel. Ajouter les 4 tasses de bouillon et porter à ébullition. Laisser mijoter pendant 20 minutes.
2. Après ce temps, retirer du feu et ajouter le soda. Cette étape est très importante, en ajoutant le soda cela crée une petite réaction chimique de bouillonnement et cela change le goût.
3. Passer à la moulinette, servir et ajouter du lait au goût. Si vous désirez congeler la soupe, n'ajouter pas le lait maintenant mais lors du service seulement.

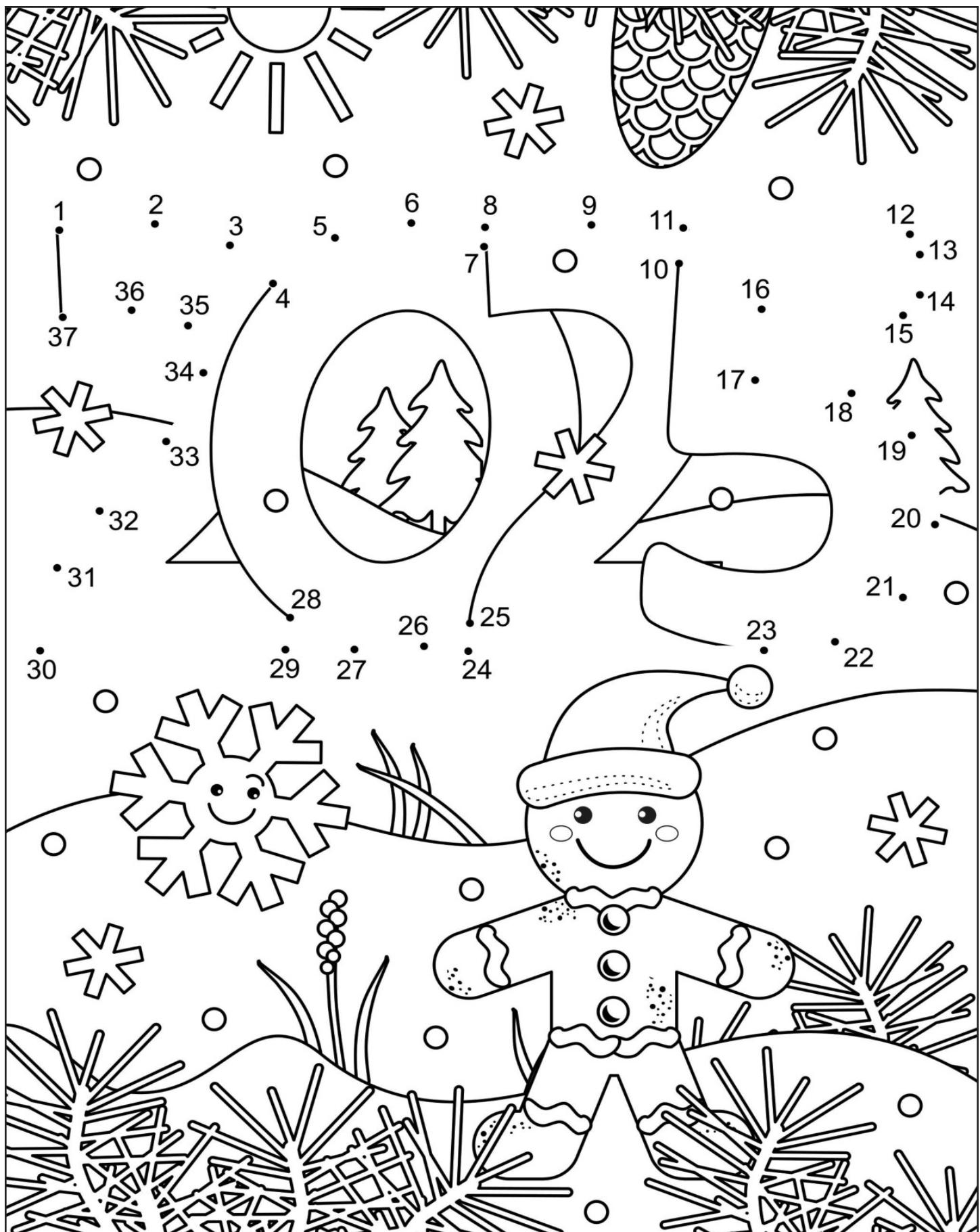
Mots codés de Noël 2



Réponse : Les enfants sages en auront beaucoup à Noël

IMAGE À COLORIER





Le Spécialiste du
Ponceau
 Simon Desmarais, prop.

Vente de tuyaux de tous genres
 neufs et usagés
 Réservoirs d'acier
 et de fibre de verre

143 Rang 10, Lefebvre (Qué.) J0H 2C0 — Tel.: 819.394.2490 — Fax: 819.394.2654

Les Ateliers
Béthany
 Sous-traitance industrielle

2308, chemin Béthanie
 Béthanie (Québec) J0H 1E0
 Tél.: 450.548.2115 Téléc.: 450.548.2185
 Courriel: atebeth@cooptel.qc.ca

Clinique VÉTÉRINAIRE de Valcourt

Coordonnées
 5594, chemin de l'aéroport,
 Valcourt, Qc
 JOE 2L0

Téléphone
 (450) 532-3501

TRAITEUR
MD
 Service de traiteur
 Gâteaux pour toutes occasions
 Système de photos comestibles

Maryse Deslandes
 Tél. : 450 549.2944
 Cell. : 450 230.1574

995 rue du Coteau, Saint-Valérien-de-Milton, Qc J0H 2B0

RBQ: 8330-4865-31

Les Entreprises
Stéphane Daigneault inc.

Tél.: 450-532-5878
Cell.: 819-578-5878
sdaigneault@cooptel.qc.ca

Mini-excavation, drainage, réparations fissures,
 marteau hydraulique, machine à déboucher et nettoyer les drains
 Conception et réalisation d'aménagement paysager

1152, St-Joseph, Valcourt (Québec) JOE 2L0

LES ÉCOHABITATIONS JULIUS CO.

Tristan Julius

Construction et rénovation
 Résidentiel/Commercial

Tristan_Julius@outlook.com
 579-488-2994

rbq: 5849-4774-01

Aiguisez vos cyber réflexes

Apprenez comment prévenir, reconnaître et signaler une fraude
desjardins.com/securite

Desjardins

Besoin d'un espace pour une activité? Ne cherchez plus! Nous avons ce qu'il vous faut!

Local	1 à 4 heures	4 à 8 heures	Plus de 8 heures
Grande salle	75.00 \$	125.00 \$	150.00 \$
Salle du conseil	25.00 \$	40.00 \$	75.00 \$
Conciergerie	80.00 \$	80.00 \$	80.00 \$
Cuisinière	10.00 \$	20.00 \$	30.00 \$

Accessoires	
Système Audio	25.00 \$
Projecteur	25.00 \$
Écran portatif	10.00 \$

En tout temps, vous pouvez réserver la salle du centre communautaire. Réservez tôt pour avoir la date désirée. Les taxes sont incluses dans les montants (ajouter 50% au prix pour les non-résidents).

Béthanie



Cooptel

La fibre optique à la maison à prix coopératif !



Cooptel
Depuis plus de 80 ans

1888 532-COOP (2667) cooptel.ca